



Jean
Ping

Le Gabon à l'abri de la peur
Le Gabon à l'abri du besoin

MON PROJET POUR LE GABON



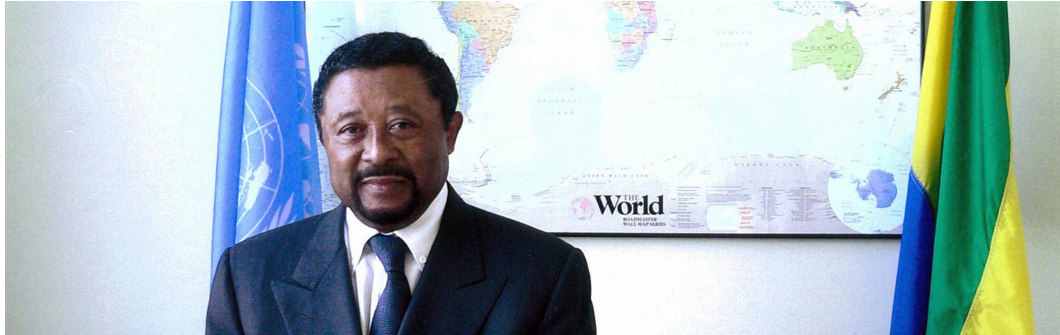


*Madame, Monsieur,
Patriote, je veux porter l'espoir et le renouveau
pour tous les Gabonais.
Républicain, je veux rassembler tout le Gabon.
Avec vous tous, je serai le président de l'alternance
et du changement.
Dès 2016, ensemble, nous redresserons le Gabon.*

Jean Ping



Je m'appelle Jean Ping



Mon enfance au Gabon

Je suis né le 24 novembre 1942 à Omboué, petit village situé au sud de Port-Gentil au Gabon. Dans les années 1920, mon père, Charles Ping, quitte la Chine pour la France, avant de rejoindre le Gabon où il devient exploitant forestier, dans le Fernan-Vaz précisément. C'est là qu'il rencontre ma mère, Germaine Anina, une Gabonaise originaire de Kongo, localité située à quelques kilomètres au sud d'Omboué.

Cette vie rurale et ce brassage culturel ont marqué mon enfance. Ma différence visible en tant que fils d'immigré chinois et d'une Gabonaise m'a très tôt éveillé sur le monde et donné une certaine ouverture d'esprit.

Ma jeunesse et le début de mon engagement

C'est mon père qui me pousse à faire des études secondaires à Libreville et m'encourage ensuite à aller en France en qualité de boursier de l'État gabonais. J'y étudie l'économie à la Sorbonne, jusqu'à l'obtention de mon doctorat d'État en sciences économiques.

Je rencontre pendant mes jeunes années de nombreuses personnalités, dont des Africains, qui influencent leur époque. C'est à ce moment que je prends conscience de l'importance du débat politique et des enjeux qui en découlent pour la société et la nation, à la faveur de mon engagement militant au sein de l'AGEG (Association Générale des Étudiants Gabonais) et de la FEANF (Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France), aux côtés de patriotes africains. C'est à leurs côtés que se forment mes convictions. Je reste profondément attaché aux valeurs universelles de justice, de liberté d'expression et de démocratie incarnées par la France.

Dès 1972, fuyant les persécutions (mon frère, Pierre Louis Agondjo-Okawé et mon cousin Joseph Rendjambe-Issani allaient purger 5 ans de prison), j'intègre l'Unesco comme fonctionnaire international en charge de l'éducation, de la coopération et des relations extérieures. Je décide alors de m'engager pour le développement de mon pays.

De plus en plus conscient du long chemin à parcourir pour construire un Gabon fort, juste et stable, je rentre au pays en 1984 – 6 ans seulement avant la Conférence nationale – en vue de participer à la vie politique gabonaise.

Mon engagement au Gabon et pour la paix

Ayant déjà fait connaissance, en tant que représentant du Gabon à l'Unesco, avec le pouvoir en place à Libreville, et notamment avec le président de la République Omar Bongo Ondimba, dont j'ai été le directeur de cabinet durant plusieurs années, je rentre pour la première fois au gouvernement, le 26 février 1990.

Quelques mois plus tard, je prends la tête du ministère des Mines, de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, poste que j'occupe jusqu'en juin 1991, puis à nouveau du 28 août 1992 au 24 mars 1994, pendant dix-neuf mois. À cette occasion, je préside, en 1993, l'OPEP, dont le Gabon est alors membre. Cette longue période de pratique de la gestion de la chose publique m'a beaucoup enrichi, et m'a surtout donné une idée précise sur les affaires pétrolières et ma vision de l'inéluctable après-pétrole.

Mon engagement international

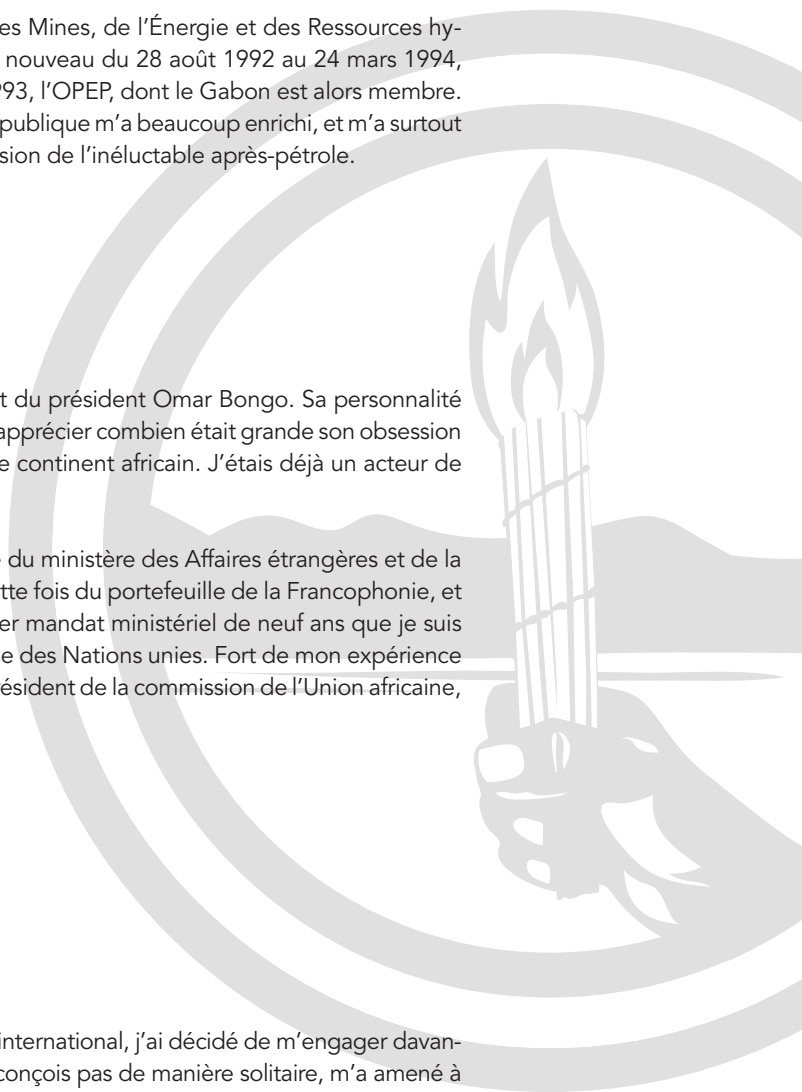
Plusieurs années durant, j'ai donc été directeur de cabinet du président Omar Bongo. Sa personnalité aux multiples facettes m'a beaucoup impressionné. J'ai pu apprécier combien était grande son obsession pour la paix et la stabilité dans la sous-région et sur tout le continent africain. J'étais déjà un acteur de l'ombre de sa stratégie diplomatique.

Le 25 mars 1994, je prends pour la première fois la charge du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, poste que je retrouve en 1999, augmenté cette fois du portefeuille de la Francophonie, et avec le titre de ministre d'État. C'est au cours de ce dernier mandat ministériel de neuf ans que je suis élu, en 2004-2005, à la présidence de l'assemblée générale des Nations unies. Fort de mon expérience nationale et à l'ONU, je suis ensuite élu, le 6 février 2008, président de la commission de l'Union africaine, poste que j'occupe jusqu'au 15 octobre 2012.

Construire un Gabon à l'abri de la peur et du besoin

Instruit par une longue expérience tant au plan national qu'international, j'ai décidé de m'engager davantage au service de mon pays. Cet engagement, que je ne conçois pas de manière solitaire, m'a amené à parcourir le pays du nord au sud, d'est en ouest, ville par ville, village par village, case par case et famille par famille. J'ai pris grand soin de consulter les femmes, les jeunes et les sages. C'est en puisant dans ces échanges que j'ai décidé de me porter candidat à la magistrature suprême.

C'est pourquoi je convie chacun et chacune à repenser et à restaurer l'État à l'aune d'une Nouvelle République portée par une vision, des valeurs, des objectifs et des principes clairement identifiés visant à construire ensemble un Gabon à l'abri de la peur et du besoin.







À tous les combattants de la liberté

*à André Mba Obame (AMO)
et à Pierre Mamboundou,
qui ont récemment donné leur vie
pour le combat de la liberté,
de la démocratie
et de l'État de droit au Gabon.*

Je m'appelle Jean Ping	4
Un contexte de chute libre : le triomphe de la cupidité	9
Bâtir un Gabon nouveau	10
Ma vision	10
Principes et valeurs	11
1 Instaurer la démocratie pluraliste et le respect des libertés fondamentales	13
GOVERNANCE POLITIQUE	15
<i>État</i>	15
<i>Partis politiques</i>	16
<i>Société civile</i>	16
<i>Diaspora</i>	16
<i>Système électoral</i>	17
<i>Institutions</i>	17
<i>Justice</i>	19
<i>Administration publique</i>	19
<i>Garantie des libertés individuelles et collectives</i>	20
GOVERNANCE LOCALE	21
<i>Aménagement du territoire et décentralisation</i>	22
POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉGRATION AFRICAINE	22
DÉFENSE NATIONALE ET FORCES DE SÉCURITÉ	23

2 Préparer l'avenir	25
GOUVERNANCE SOCIALE	25
Éducation	25
Santé	27
Eau et électricité pour tous	28
Logement social	28
Protection sociale	29
Culture	30
Sport	31
GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	33
Finances publiques	33
Emploi	34
Développement d'une économie de production	34
La question de l'agriculture et de la sécurité alimentaire	35
Gestion des ressources naturelles et protection de l'environnement	37
Infrastructures	37
La question pétrolière	39
L'après-pétrole: « semer le pétrole »	39
Soutien au développement des PME/PMI	40
Valorisation du patrimoine naturel	40
En conclusion	41
Annexe - Le financement de mon projet	42

Un contexte de chute libre : le triomphe de la cupidité

Depuis sept ans, notre pays vit une crise sans précédent. Le Gabon n'a jamais été aussi près du chaos. La gestion calamiteuse de la chose publique, aux mains d'un tout petit clan qui contrôle ostensiblement tous les rouages du pouvoir (exécutif, législatif, judiciaire, et médiatique) pour amasser à la vue de tous l'argent facile, ne cesse de fragiliser le tissu économique et social. Le pays gronde.

L'intérêt général est purement et simplement oublié. L'économie agonise, les investisseurs et les entreprises étrangères quittent le pays et les Gabonaises et les Gabonais, qui vivent un cauchemar, se sentent de plus en plus étrangers dans leur propre pays.

La richesse du pays ne parvient pas à ses enfants.

C'est le triomphe de l'amateurisme et de l'arrogance, de la cupidité et de la médiocrité, qui a donné naissance à un « État voyou » dont le chef de l'État est accusé, *urbi et orbi*, d'avoir fait fabriquer des faux papiers et notamment des faux actes de naissance. En 7 ans, les crédits accordés au budget de la présidence de la République ont progressé de plus de mille pour cent ; incroyable mais vrai ! Cette situation débouche sur une crise de régime, une crise systémique. Il faudra donc bien que cela change et le plus tôt sera le mieux. Comme le disent de nombreux observateurs : « Ça suffit comme ça ! »

Une économie malade. Un contexte international caractérisé notamment par la chute des cours du pétrole vient compliquer la donne. Cet élément conjoncturel contribue à mettre en relief les nombreux problèmes structurels dont souffre le Gabon : pillage des ressources naturelles du pays (bois, or, diamant) blanchiment de l'argent sale, enrichissement illicite, détournement des productions des entreprises, corruption endémique, et le chômage, notamment celui des jeunes. Pays riche, le Gabon est malade de la mauvaise gestion économique et financière, de la cupidité et de la mal-gouvernance. Ce sont là les causes essentielles de la situation dramatique dans laquelle se trouve notre pays.

Un secteur social sinistré. La multiplication des grèves dans les secteurs privé et public rend encore plus complexe la lisibilité socio-économique. Le pays est souvent paralysé, l'activité s'est arrêtée. Les fonctionnaires qui continuent à occuper leurs bureaux n'ont plus rien à faire : ils attendent. Les entreprises licencient massivement. Les enfants ne vont plus à l'école, le taux de chômage des jeunes avoisine des records et l'extrême pauvreté progresse dangereusement.

Une Justice aux ordres. L'instrumentalisation de la justice est l'un des signes apparents de la décadence institutionnelle du Gabon, avec l'appropriation systématique de toutes les institutions républicaines, mises au service exclusif de l'homme fort du clan. Son arrivée contestée au pouvoir, en 2009, est

marquée par des violences et des tueries, notamment à Port-Gentil. Cinq ans après, le 20 décembre 2014, c'est un compatriote, Mboulou Béka, qui est froidement abattu. Quelques mois plus tard, c'est un autre, Béranger Obama Ntoutoume qui s'immole par le feu tandis que les crimes dits rituels ne cessent de progresser.

Une crise politique sans précédent, marquée notamment par la déchéance des mandats des députés sans aucun respect des procédures, la démission du Président de l'Assemblée Nationale et le bâilonnement des collaborateurs qui osent refuser l'arbitraire et la mal gouvernance.

Depuis lors, l'intimidation des citoyens et la chasse aux opposants sont ouvertes : les accusations fallacieuses, les arrestations arbitraires, les montages audiovisuels malveillants, les projets d'assassinat et d'empoisonnement se multiplient et alimentent sans cesse les conversations. Que faire ?

Aujourd'hui, notre pays a plus que jamais besoin d'un sursaut salutaire. L'urgence de la situation et la perspective d'échéances futures inévitables m'obligent, en responsabilité, à apporter ma pierre à l'édifice. Les multiples leçons que je tire de mon expérience de la pratique politique nationale et internationale, ainsi que de nombreuses tournées que j'ai effectuées sur l'ensemble du pays, m'amènent, après avoir écouté mes compatriotes et entendu les doléances de la population, à proposer, en conformité avec les orientations de la plate-forme des forces de l'opposition qui me soutiennent, un projet crédible et réalisable, susceptible de sortir le pays de la situation scabreuse dans laquelle un petit groupe d'hommes et de femmes sans foi ni loi l'ont placé.

Bâtir un Gabon nouveau

« Il n'est pas anormal qu'un peuple veuille rester maître de son destin. » (Alain Plantey)

Il apparaît urgent de repenser le Gabon de fond en comble et de le réformer en profondeur. Mon projet pour le Gabon propose fondamentalement de construire, avec toutes les bonnes volontés et toutes les compétences disponibles, sans exclusive, une Nouvelle République fondée sur une vision, des principes et des valeurs partagés. Sénèque disait : « Il n'est point de vent favorable pour celui qui ne sait où il va. » En d'autres termes, « celui qui n'a pas d'objectif ne risque pas de les atteindre ». L'œuvre est immense mais ô combien exaltante !

Ma vision

- Le Gabon doit demeurer une République et sortir une fois pour toutes des velléités monarchiques.
- Le Gabon est un État souverain, uni dans sa diversité au sein d'une Afrique solidaire, intégrée et ouverte sur le monde.
- Le Gabon doit être un État de droit, un pays où la gouvernance est fondée sur l'éthique, la démocratie participative, la concertation, le respect des institutions et des libertés individuelles et collectives et la défense des intérêts nationaux.
- Le Gabon doit être un pays de justice sociale et d'équité, avec des citoyennes et citoyens égaux en droit, animés d'un haut degré de sens civique, engagés dans un développement durable qui s'appuie sur un aménagement harmonieux et équilibré du territoire, sur une sécurité nationale crédible et efficace.

Principes et valeurs

- Le Gabon doit devenir réellement une République indivisible, démocratique et sociale.
- La souveraineté nationale appartient au peuple et au peuple seul.
- Le Gabon est un État unitaire décentralisé.

Le Gabon est composé par des diversités ethniques, religieuses et culturelles mais est aussi animé par un processus permanent d'unification qui fait partie de son identité. La reconnaissance et la promotion de la pluralité constituent le ciment de l'unité nationale. Elles doivent orienter les prises de décision sur les plans politique, économique et social.

Le statut et la fonction de l'individu doivent reposer sur le mérite personnel et non sur des critères liés à l'ethnie, la naissance, le sexe ou d'autres déterminants. Le patrimoine collectif et les deniers publics doivent être sacralisés : tout détournement et toute utilisation indue de biens publics doivent être sanctionnés selon la loi, quel qu'en soit l'auteur.

Pour réconcilier la société gabonaise avec elle-même et avec ses valeurs partagées, je suis résolu à œuvrer pour :

-
- redonner à la famille la stabilité, l'autorité et le pouvoir dans l'éducation de base et l'insertion sociale de l'individu et, dans ce cadre, promouvoir une parenté responsable dans l'éducation et l'épanouissement de tous les membres de la famille;
 - bâtir une éthique du bien commun, une culture civique et une nouvelle citoyenneté qui renforcent les valeurs et comportements de tous, et l'exemplarité de ceux qui sont investis de l'autorité publique;
 - favoriser la coexistence harmonieuse des différentes religions, croyances et confessions;
 - moraliser et refonder l'espace politique, en engageant le combat contre l'indiscipline, la gabegie, la culture du contournement des normes et des règles;
 - favoriser le respect mutuel, la convivialité, le bon voisinage, et faire de la diversité un facteur d'enrichissement réciproque et d'intégration;
 - renforcer la solidarité organisée comme une obligation civile, civique, sociale, économique, notamment au profit des personnes les plus vulnérables;
 - instaurer la neutralité de l'État dans les affaires confessionnelles. La liberté de conscience et le droit d'expression de ses convictions doivent être respectés conformément à l'article 2 de la Constitution.

Je m'engage donc à ne jamais tenter d'instrumentaliser les communautés religieuses à des fins politiques. Je reste convaincu qu'un code de déontologie, élaboré de façon consensuelle, doit servir de référence à toute personne qui aspire à se faire élire. Elle doit s'engager à respecter et à promouvoir cette éthique du bien commun et le respect des valeurs et des principes fondamentaux de la société et de la République.

UN GABON À L'ABRI DE LA PEUR

Instaurer la démocratie pluraliste et le respect des libertés fondamentales

1

« *Deux choses menacent le monde: l'ordre et le désordre.* »
(Paul Valéry)

Mon ambition est de faire du Gabon un pays où il fait bon vivre. Un pays apaisé, à l'abri de la tyrannie, de l'impunité, de toutes les formes de discrimination et d'injustice, des persécutions, des crimes dits rituels, des assassinats politiques, de l'obscurantisme et de l'autisme des dirigeants. Un Gabon en paix, en harmonie et en sécurité à l'intérieur de ses frontières, en solidarité, en coopération et en bon voisinage avec tous ses voisins, proches et lointains.

Pour atteindre ce but, je m'engage à faire respecter les objectifs et principes fondateurs de l'Union africaine. Dans ce cadre, je ferai notamment signer, ratifier et surtout respecter la « Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ». Je veillerai au respect des valeurs universelles que nous avons désormais en partage avec le reste du monde. À l'ère de la globalisation, il va falloir s'ouvrir aux autres et construire notre avenir avec eux. À cet égard, je m'emploierai particulièrement à développer un partenariat exemplaire avec l'Europe en général et la France en particulier, en raison des liens géographiques, historiques et culturels qui nous lient. Personne ne fait le choix de ses voisins, personne ne peut effacer son histoire (la bonne et la moins bonne), personne ne peut changer de culture ni de langue par simple caprice. On ne choisit pas ses voisins. Dans le Gabon que j'ambitionne, j'invite mes compatriotes de toutes origines à lutter vigoureusement contre la recrudescence de l'ethnisme et du tribalisme érigés en système de gouvernement en vue de diviser pour mieux régner (le « grand Sud » contre le « grand Nord »).

Il faut inventer de nouvelles manières de vivre ensemble et cultiver en permanence l'amour de ce pays qui nous a tout donné, ce pays que nos ancêtres ont légué et que nous avons le devoir de transmettre sans tache à ceux qui viendront après nous. Notre pays doit pouvoir marcher au rythme du « temps mondial », avancer avec son époque et répondre aux exigences de son temps.

La construction de ce Gabon passe nécessairement par la mise en place urgente des instruments d'un véritable **État de droit**, dans lequel chaque citoyen participe librement à la vie du pays; c'est le sens que je donne à la démocratie. La démocratie, au sens du projet que je soumets à mes compatriotes, doit permettre à chacun et à tous de s'exprimer sans crainte sur les affaires de la cité; la démocratie que je souhaite voir instaurée dans notre pays doit être participative et inclusive. La démocratie dont je rêve doit réconcilier tous les Gabonais et leur rendre toute leur dignité. Le pouvoir n'a pas le droit de mentir, d'avilir, d'insulter, de provoquer et d'ignorer la vérité des faits.

Nous devons sans cesse promouvoir et renforcer la bonne gouvernance, par l'institutionnalisation de la transparence, de l'obligation de rendre compte de la gestion des affaires publiques et de la démocratie pluraliste et participative.

La démocratie dont je rêve vise aussi à réconcilier **tous les Gabonais entre eux et à leur rendre leur dignité perdue.**

Pour moi la politique n'est pas affaire de domination des autres ni de vengeance ou de règlement de comptes, mais plutôt une volonté de vivre ensemble dans la concorde.

La philosophe française Chantal Delsol disait que « toute paix est oubliée par nécessité, surtout lorsqu'il s'agit de réconciliation nationale, parce qu'elle se négocie entre ennemis d'hier et frères de demain (...) parce que l'on ne peut construire ensemble l'avenir d'une nation en ressassant les haines et les crimes ».

Je sais combien c'est difficile à accepter, surtout pour ceux qui ont, comme dans ma propre famille, souffert dans leur chair et dans leur âme, mais c'est le prix à payer si l'on veut tourner la page et aller ensemble de l'avant. C'est ce que Nelson Mandela a fait en Afrique du Sud avec la commission Paix, Justice et Réconciliation.

C'est l'État de droit qui garantit à chaque citoyen l'effectivité de ses droits et de ses libertés, publiques et privées. Sans oublier que dans un État de droit, les citoyens ont aussi des devoirs.

Voilà pourquoi il nous faut absolument restaurer l'autorité de l'État en veillant scrupuleusement à sa lisibilité, à son impartialité et au respect des droits de l'homme. C'est le sens que je donne à la gouvernance politique que je propose à tous mes compatriotes de bonne volonté.

“

La politique n'est pas affaire de domination des autres ni de vengeance ou de règlement de comptes, mais plutôt une volonté de vivre ensemble dans la concorde.”

GOVERNANCE POLITIQUE

La République moderne doit pouvoir capitaliser sur les acquis du passé afin d'intégrer les différentes innovations qui permettent un meilleur vivre ensemble aujourd'hui et demain. C'est ainsi que les grandes nations se sont construites. J'en appelle aussi à une République solidaire, dont aucun citoyen ne doit être exclu. La solidarité intergénérationnelle doit constituer le socle de notre société. Au sein d'une même nation, on n'apprend pas aux citoyens à se détester les uns les autres et on n'oppose pas impunément les tribus les unes contre les autres, les provinces les unes contre les autres, les jeunes contre les vieux.

Je m'engage à toujours faire bénéficier les Gabonaises et les Gabonais des valeurs universelles de démocratie, de liberté et de justice, qui permettront à mes compatriotes de s'ouvrir aux autres, de construire notre avenir avec eux et de rejoindre définitivement les autres nations modernes.

État

L'État est l'expression politique de la souveraineté. Il est le creuset de l'unité et le garant de l'intégrité de la nation. Nous devons restaurer son autorité tout en veillant à son impartialité. Afin d'assurer la légitime protection des personnes et des biens, l'État a donc l'obligation d'appliquer des lois, normes, codes et repères reconnus et admis par tous.

Je réaffirme ici avec force que le caractère démocratique de notre République est inaliénable, que les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie pluraliste, de la justice sociale et de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et médiatique sont inaliénables. Tout en revenant vers certains fondamentaux consensuels de la Constitution de 1991, je m'engage à ce que certaines dispositions de notre loi fondamentale ne fassent l'objet d'aucune révision constitutionnelle, comme la limitation du nombre de mandats présidentiels, entre autres.

Plus que jamais la société civile (citoyens, entreprises, ONG, syndicats, associations) doit prendre une part active à la vie de la cité. Au XXI^e siècle, l'État n'est plus seul au monde.

Nous devons nous accorder sur certaines nécessités :

- instituer le dialogue social et la concertation comme préalable à toute réforme importante ;
- faire prévaloir les critères de compétence et d'abnégation pour les nominations aux fonctions les plus importantes de l'État en accordant si possible au Parlement un droit de censure ;

Je m'efforcerai de favoriser le dialogue social et le consensus entre les acteurs sociaux comme mode de prévention et de règlement des conflits et d'élaboration des politiques de développement.



Partis politiques

Je reconnais la nécessité de rationaliser les critères de création des partis politiques, sur la base de la double exigence de viabilité et de seuil de représentativité. Il ne paraît pas très sérieux que dans un pays qui compte moins de deux millions d'habitants, on dénombre près d'une centaine de partis politiques.

Un effort de rationalisation nous permettra, d'adopter une législation mieux adaptée au financement des partis politiques et des campagnes électorales. Celle-ci devra définir clairement les règles et mécanismes permettant de garantir que le financement des partis politiques et des campagnes électorales se fasse avec équité et transparence.



Société civile

Une bonne gouvernance exige des hommes et des femmes de qualité, imbus de valeurs morales, ayant le sens de l'État, de la justice et de l'équité.

Elle exige des citoyens la prise de conscience qu'ils ont certes des droits mais également des devoirs envers leur pays. Cette gouvernance appelle à une société civile citoyenne et responsable.

J'entends mobiliser l'ensemble des forces vives du pays pour procéder à un recentrage du rôle de l'État sur ses missions essentielles et régaliennes. Une nouvelle répartition des responsabilités entre la majorité, la minorité et la société civile permettra de mieux tirer parti des compétences des différents acteurs dans le renouveau du Gabon.



Diaspora

Je suis favorable à une diaspora structurée et responsable, qui prenne la place qui lui revient dans la nation. C'est dans cet esprit que je m'emploierai à favoriser les initiatives qui visent notamment à :

- faciliter la réinsertion des émigrés désireux de revenir au pays ainsi que leur participation active au développement ;
- recourir en tant que de besoin à l'expertise et à l'expérience avérées de ses membres pour participer activement au renouveau et à la mise en œuvre des politiques publiques et de toute stratégie ou action relative au développement économique.

Systeme électoral

Notre pays a plus que besoin d'une respiration démocratique. Celle-ci passe par la tenue régulière d'élections transparentes, libres et justes, supervisées par des organes électoraux nationaux, indépendants, compétents et impartiaux.

Il est plus que nécessaire d'entreprendre la réorganisation de la commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP), qui a montré ses limites dans la conduite des processus électoraux. En conséquence, le rôle du ministère de l'Intérieur dans le système électoral et dans la gestion au quotidien des partis politiques devra être redéfini.

Je mettrai l'accent notamment sur :

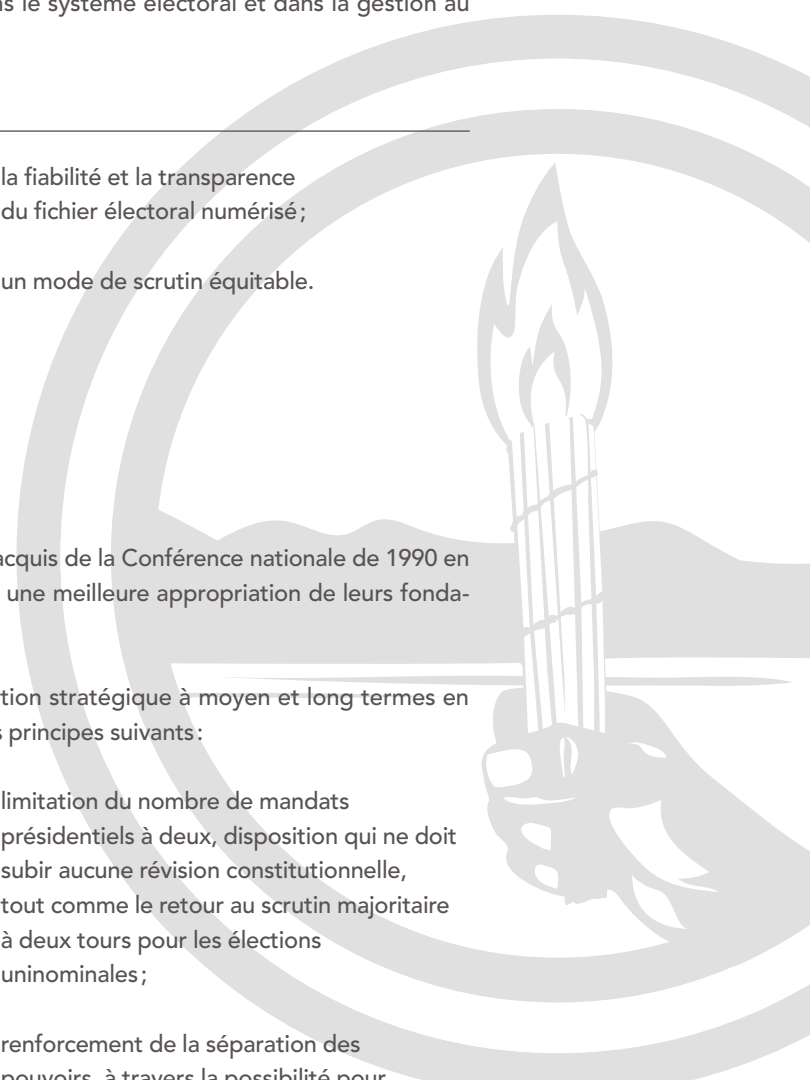
- la fiabilité de l'état civil (notamment par sa numérisation intégrale à l'exemple de ce qu'il s'est passé au Nigeria);
- la fiabilité et la transparence du fichier électoral numérisé;
- un mode de scrutin équitable.

Institutions

Je tiens à réaffirmer ma ferme volonté de préserver les acquis de la Conférence nationale de 1990 en matière de démocratie. Je souhaite les approfondir par une meilleure appropriation de leurs fondamentaux par les Gabonais.

Dans cette perspective, je compte revenir à la planification stratégique à moyen et long termes en proposant une révision constitutionnelle reposant sur les principes suivants :

- clarification des pouvoirs et du statut du président de la République qui ne saurait être assimilé à un demi-dieu, concentrant à lui tout seul l'intégralité du pouvoir exécutif tout en demeurant irresponsable devant le Parlement;
- limitation du nombre de mandats présidentiels à deux, disposition qui ne doit subir aucune révision constitutionnelle, tout comme le retour au scrutin majoritaire à deux tours pour les élections uninominales;
- sortie du régime des partis politiques en restituant définitivement au peuple la propriété des mandats électifs, sans restriction aucune;
- renforcement de la séparation des pouvoirs, à travers la possibilité pour chaque chambre du Parlement de fixer elle-même son ordre du jour;
- recentrage des compétences de la Cour constitutionnelle qui devrait devenir un Conseil constitutionnel et réforme du mode de désignation de ses membres en redonnant au Conseil d'État ses compétences d'antan en matière électorale;
- transformation maîtrisée de la justice en un véritable pouvoir égalitaire indépendant et impartial;
- réforme du mode de désignation des membres du Conseil national de la communication pour garantir l'indépendance et la pluralité des médias.



À cet effet, la Constitution, notre loi fondamentale, doit être connue du peuple et accessible à tous les citoyens, qui en sont les gardiens.

Pour garantir sa stabilité, la Constitution doit :

- indiquer clairement les domaines qui ne peuvent pas faire l'objet d'une révision comme la limitation de l'exercice à deux mandats présidentiels consécutifs;
- identifier les domaines de révision soumis obligatoirement à un référendum;
- définir clairement le domaine de compétence des institutions avec une séparation et un équilibre entre les différents pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Ces pouvoirs doivent être équilibrés et disposer de l'autonomie nécessaire à l'exercice plein de leur mission. C'est pourquoi notre action visera à promouvoir l'indispensable réforme des institutions selon les principes ci-dessous proposés;
- mettre un terme à la concentration excessive des pouvoirs de la présidence de la République. Elle s'est accentuée depuis l'arrivée au pouvoir des « émergents », en 2009. Limiter l'intervention du président de la République dans le fonctionnement législatif et surtout judiciaire. L'exécutif dans son ensemble doit s'abstenir d'intervenir dans le fonctionnement de la justice;
- le président de la République doit être au-dessus des partis politiques durant l'exercice de ses fonctions;
- à la fin de son mandat, un membre de la famille du président de la République (ascendant, descendant, collatéraux au premier degré, conjoint) ne pourra pas lui succéder immédiatement;
- l'Assemblée nationale deviendra le lieu d'impulsion de la vie politique, avec des députés porteurs d'une éthique compatible avec les exigences de la démocratie et de leur charge. L'Assemblée pourra exercer sans crainte, et conformément à la loi, ses moyens de contrôle sur l'action gouvernementale;
- la lutte contre la corruption sera au cœur des priorités politiques;
- le président de la République, le premier ministre, les membres du gouvernement, les hauts fonctionnaires, les directeurs généraux des entreprises publiques, de même que tout gestionnaire de biens publics, seront tenus de faire une déclaration de patrimoine en début et en fin de mandat.

Justice

Mon ambition dans ce domaine fondamental est d'œuvrer pour une justice indépendante et impartiale, au service de tous. La justice et le droit doivent en effet s'imposer à tous, sans exception (nul ne saurait être au-dessus de la loi) et toujours protéger les plus faibles. La justice doit contraindre ceux qui enfreignent les règles et protéger ceux qui les respectent.

Nous avons besoin, collectivement et aussi individuellement, d'opérer une rupture avec les errements du passé et les dérives du pouvoir absolu. Ma famille et moi-même en avons fait la dramatique expérience. Cette rupture doit commencer par notre conception de la justice et la place que nous souhaitons lui donner dans la nouvelle République. Le pays a besoin d'une justice à son service puisqu'elle est rendue « au nom du peuple gabonais » : une justice impartiale, disposant de moyens légaux, humains et financiers en rapport avec sa mission.

L'indépendance et l'impartialité de la justice sont des attributs du système démocratique. L'appareil judiciaire a donc le devoir de garantir à tous les citoyens, quel que soit leur statut social, l'égalité devant la loi et les tribunaux. La construction de l'État moderne que j'appelle de mes vœux suppose que la justice rassure. J'ai la ferme conviction qu'une justice efficace, indépendante et solide est le gage d'une croissance économique durable, elle-même favorisée par les investissements nationaux et étrangers, eux-mêmes encouragés par l'instauration d'un État de droit. Une attention soutenue doit être portée à l'amélioration et à l'efficacité de l'appareil judiciaire. Il faut procéder à des réformes audacieuses en explorant toutes les pistes qui rendront nos magistrats moins vulnérables aux tentations et aux pressions.

“

La justice et le droit doivent s'imposer à tous, sans exception (nul ne saurait être au-dessus de la loi) et toujours protéger les plus faibles. La justice doit contraindre ceux qui enfreignent les règles et protéger ceux qui les respectent.”

Administration publique

Je mesure toute l'importance d'une administration publique républicaine, moderne et solide, notamment dans un environnement favorable au développement et à l'investissement. Or, la pratique des pots-de-vin, le trafic d'influence, l'abus de pouvoir, la prévarication et le détournement des deniers publics rongent actuellement notre administration, singulièrement celle en charge des finances publiques. C'est pour ces raisons que la réforme de l'administration publique occupe une place importante dans mon projet. Des actions seront menées pour renforcer les capacités d'analyse dans l'administration centrale. Il faudrait réaliser l'informatisation complète de l'administration pour rendre possible une « e-administration ». Par ailleurs, des mesures seront prises pour assurer une stabilité suffisante aux directions et services ministériels et promouvoir la cohérence de l'action publique.

En outre, les corps de contrôle supérieurs seront indépendants de l'exécutif et du législatif. Ils devront encadrer l'action publique, y compris les services rattachés à la présidence de la République. Ils devront pouvoir jouer leur rôle de manière transparente. Le renforcement de l'efficacité des corps de contrôle fera partie des priorités absolues du pouvoir central.

Garantie des libertés individuelles et collectives

Les chemins de la liberté sillonnent un monde désormais devenu un « village planétaire ». La globalisation ou mondialisation touche tous les aspects de la vie des peuples et fait « de l'étranger des antipodes un voisin de palier ». Chaque nation vit désormais sous l'œil, les caméras et les téléphones portables des autres. Dans ce contexte général, la République doit permettre l'épanouissement individuel et collectif en ayant toujours à cœur la recherche de l'intérêt général.

La République doit porter une exigence de vertu, un esprit civique et une forme de rigueur morale partagée. Elle doit faire prévaloir le partage, aussi bien des revenus que des sacrifices. Elle doit permettre l'éclosion de contre-pouvoirs et la construction de compromis programmatiques durables.

La liberté de la presse et de la communication est devenue l'un des piliers essentiels de la démocratie et des contre-pouvoirs. La Conférence nationale de 1990 avait inscrit cette liberté au cœur de la République alors renaissante.

Depuis 2009, le pouvoir dit « émergent » n'a cessé de liquider cet acquis majeur. C'est d'ailleurs sur l'élimination de cet acquis que le pouvoir s'est autoproclamé après avoir détruit les équipements de la station de télévision privée TV+.

Je m'engage donc à œuvrer pour :

- | | |
|---|---|
| <p>→ promouvoir, garantir et réguler la liberté de la presse dans le cadre d'une pluralité médiatique qui renforce la démocratie et le caractère unitaire de la nation. Cet engagement suppose un respect des codes</p> | <p>de déontologie par les professionnels de l'information et de la communication ;</p> <p>→ garantir un accès équitable aux médias du service public.</p> |
|---|---|

Il n'est pas tolérable que les citoyens soient systématiquement mis sur écoute, sans autre forme de procès. Je mettrai immédiatement fin à ces pratiques dignes des vieilles dictatures du XX^e siècle. Les écoutes téléphoniques, nécessaires dans certaines circonstances bien précises, ne devraient se faire qu'avec l'autorisation et sous le strict contrôle d'un juge.

Nous sommes entrés dans l'ère postmoderne, caractérisée par la domination du « soft power », d'Internet, de Google, des smartphones et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) animés par des acteurs civils et privés. Nous devons absolument créer les conditions d'une meilleure adaptation du Gabon à cette réalité qui fait désormais partie de notre quotidien. Nous ne pouvons pas, comme le pouvoir « émergent » le fait, entrer dans le XXI^e siècle à reculons.

Je suis résolu à agir afin que les droits humains (économiques, sociaux, politiques) soient effectivement reconnus et appliqués à tous les membres de la société gabonaise, en particulier au bénéfice des plus vulnérables : les personnes du troisième âge, les femmes, notamment les veuves avec enfants, les jeunes, les handicapés.

GOVERNANCE LOCALE

Dans un système d'État unitaire comme le nôtre, deux formes de structuration spatiale sont privilégiées : la décentralisation et la déconcentration. Elles sont appuyées par une politique rationnelle d'aménagement du territoire. S'agissant de la **décentralisation**, les conditions de mise en œuvre d'une réelle décentralisation dans notre pays sont loin d'avoir été réunies. La décentralisation mérite un grand débat national. C'est elle en effet qui permettra de « réconcilier le pays légal et le pays réel, les élites et leurs concitoyens ». C'est la décentralisation qui nous permettra d'instaurer l'indispensable démocratie de proximité qui favorise la réalisation d'un environnement sociopolitique et culturel propice au dialogue, à l'échange, au partage et au respect de l'autre.

Il apparaît donc urgent d'engager ce débat en revisitant, pour l'améliorer et l'adapter au contexte du moment, la loi 15/96 du 6 juin 1996 relative à la décentralisation. Nous devons établir un transfert effectif des compétences et des ressources financières, humaines et matérielles du niveau central au niveau local des entités décentralisées et autonomes, par la mise en place d'une autonomie de gestion et d'un processus budgétaire propre aux collectivités décentralisées.

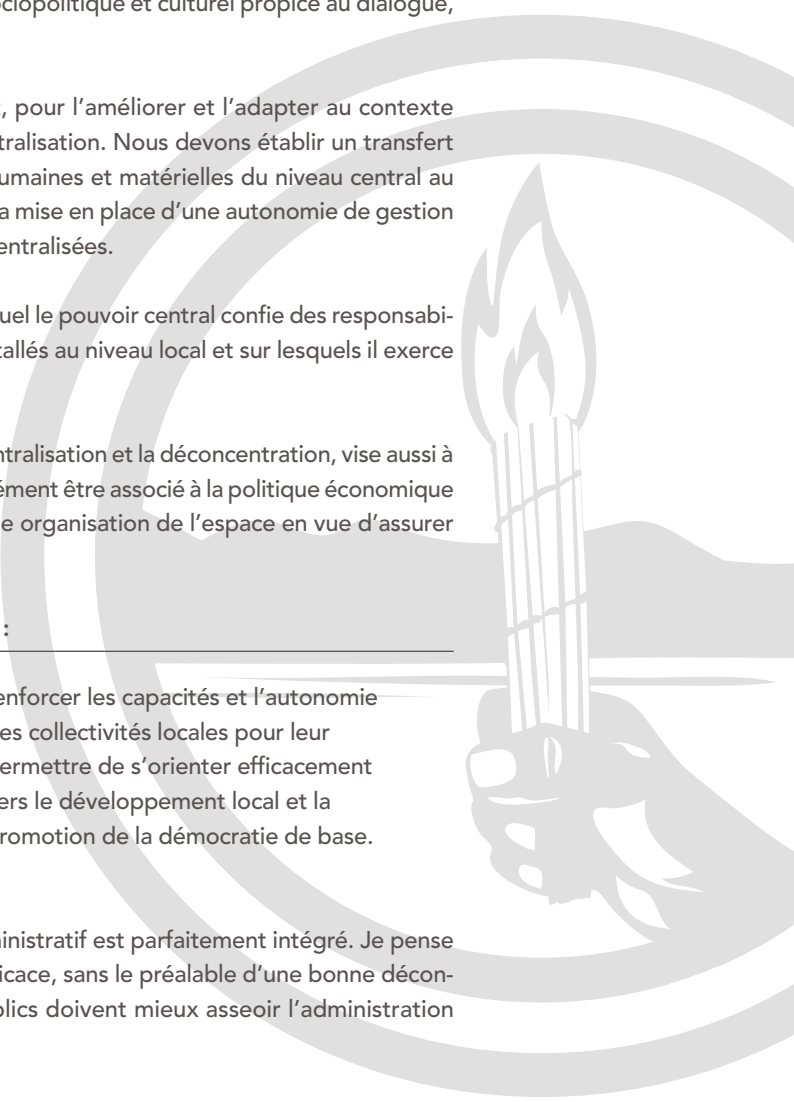
En revanche la **déconcentration** est « un processus par lequel le pouvoir central confie des responsabilités à des agents (gouverneurs, préfets, sous-préfets), installés au niveau local et sur lesquels il exerce un contrôle direct et local ».

Quant à l'**aménagement du territoire**, qui, comme la décentralisation et la déconcentration, vise aussi à assurer une proximité certaine avec les citoyens, il doit forcément être associé à la politique économique du pays. L'aménagement du territoire devra permettre une organisation de l'espace en vue d'assurer une meilleure répartition des hommes et des activités.

En ce qui concerne la gouvernance locale, il nous faudra :

- définir un cadre pour une politique de développement durable et une gouvernance de proximité, afin de mieux répondre aux besoins des populations et aux exigences du développement ;
- renforcer les capacités et l'autonomie des collectivités locales pour leur permettre de s'orienter efficacement vers le développement local et la promotion de la démocratie de base.

Cette politique ne deviendra effective que si le cadre administratif est parfaitement intégré. Je pense qu'il n'y a pas de décentralisation possible, en tout cas efficace, sans le préalable d'une bonne déconcentration. C'est la raison pour laquelle les pouvoirs publics doivent mieux asseoir l'administration territoriale et s'appuyer sur le principe de subsidiarité.



Aménagement du territoire et décentralisation

L'aménagement du territoire, qui vise à corriger les disparités et les déséquilibres de développement du territoire doit forcément être associé à la politique économique du pays. La politique d'aménagement du territoire que je souhaite mettre en place apportera des réponses appropriées à un ensemble de questions fondamentales liées au développement, comme l'adaptation des politiques nationales aux réalités locales, la cohérence des interventions lancées par les différents acteurs publics et

« J'ai toujours pensé qu'un petit pas fait ensemble valait mieux qu'un grand bond solitaire. » (Aimé Césaire)

privés, et l'emploi efficace des ressources financières nationales par leur affectation rationnelle, en fonction des potentialités régionales.

La politique d'aménagement du territoire et de décentralisation que j'appelle de mes vœux repose sur les orientations fondamentales suivantes :

- le développement économique, c'est-à-dire la réalisation efficace des activités créatrices de richesses ;
- l'intégration sociale, qui consiste à intégrer les facteurs humains, culturels et historiques dans les activités de développement ;
- la gestion durable du milieu naturel, afin d'assurer de meilleures conditions d'existence aux populations, sans
- pour autant compromettre les conditions d'existence futures des générations suivantes.
- la résolution des problèmes des villes saturées, sous-intégrées et la construction des banlieues.

“

Définir un cadre pour une politique de développement durable et une gouvernance de proximité, afin de mieux répondre aux besoins des populations et aux exigences du développement.”

POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉGRATION AFRICAINE

Je suis attaché à une politique étrangère souveraine, qui donne la priorité à l'harmonisation de nos relations avec les pays voisins et à l'intégration sous-régionale et continentale. Elle privilégie la paix, la sécurité, la coopération, la non-ingérence et l'amitié entre les pays et les peuples du monde et soutient une intégration africaine effective, bâtie sur le renforcement des liens et des échanges entre peuples et pays africains.

La nécessité de renforcer la stabilité régionale et internationale devant guider notre politique extérieure, en particulier dans notre voisinage immédiat, je m'engage :

- à promouvoir, s'agissant des voisins immédiats, c'est-à-dire les pays frontaliers, ceux de la CEMAC et de la CEEAC, des alliances dynamiques fondées sur l'intérêt des populations, l'exigence de paix pour un développement durable de la sous-région et la lutte contre les défis et les menaces que nous avons en commun (terrorisme, piraterie maritime, criminalité transfrontalière).
- S'agissant des autres pays africains, je veillerai à contribuer à la recherche d'une concertation permanente pour renforcer la solidarité, l'intégration continentale, la complémentarité et l'unité par rapport aux autres blocs constitués ou émergents. J'adhère pleinement aux buts et principes de l'Union Africaine (UA).
- S'agissant des voisins lointains, je veillerai particulièrement à développer notamment au sein des pays ACP un partenariat de qualité avec l'Union Européenne (UE) notre grand voisin et partenaire séculaire et singulièrement avec la France en raison des liens géographiques, historiques, culturels et de coopération qui nous lient. On ne choisit pas ses voisins. L'Europe n'est en effet séparée de l'Afrique que par les quelque 15 kilomètres du Déroit de Gibraltar et le « grand lac » qu'est devenue la Méditerranée (Mare Nostrum).

Il est évidemment entendu que dans un contexte de mondialisation accélérée,

- je ne peux ignorer le leadership et la suprématie dans de nombreux domaines des États-Unis d'Amérique, « la nation indispensable » comme le disait Madeleine Albright. Relevons au passage sa propension à se replier sur elle-même (tendances isolationnistes) et à « pivoter » vers l'Asie-Pacifique au détriment de l'Atlantique Nord et Sud.
- je perçois l'émergence économique de la lointaine Asie (Chine, Japon, Corée, Inde et Moyen-Orient);
- je reste attentif et ouvert aux BRICS (Brésil, Russie, Chine et Afrique du Sud).

Certes les tendances « centripètes » de la mondialisation et les ajustements qui en découlent suscitent des doutes et même des craintes. Pour autant, cette évolution n'entame pas les fondamentaux de



notre partenariat séculaire avec l'Europe, qui demeurent très solides. Au plan international, nous devons œuvrer à une plus grande démocratisation des organisations internationales, afin qu'elles jouent efficacement leur rôle dans la promotion de la justice, de la paix et de la sécurité au niveau mondial. Nous souhaitons aussi que la place de l'Afrique au sein des instances décisionnelles internationales qui nous engagent tous (G8, G20, Conseil de sécurité, etc.) soit mieux assurée, il en va de la légitimité, de la crédibilité et de l'efficacité de ces institutions.

DÉFENSE NATIONALE ET FORCES DE SÉCURITÉ

La politique en matière de défense nationale et de sécurité publique devra tenir compte des impératifs nationaux et internationaux. C'est ainsi que :

- **au plan national**, il s'agit de mettre l'armée au service de la nation, en vue d'assurer la sûreté de la nation et la sécurité des biens et des personnes qui y vivent ;
- **au plan international**, l'armée gabonaise doit contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique et dans le monde, prévenir, lutter contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière.

Pour remplir efficacement ces missions, des mesures seront recommandées en étroite concertation avec les forces de défense et de sécurité elles-mêmes. Des propositions pour accroître les capacités opérationnelles et stratégiques des forces de défense et de sécurité seront formulées, par exemple :

- la construction de casernes dans toutes les régions militaires du pays ;
- la création de brigades de gendarmerie dans les districts qui n'en disposent pas et dans les villages frontaliers.
- la modernisation des différentes écoles de formation ;

La défense du territoire national, la protection des personnes et des biens, la prévention, la lutte contre la criminalité et le terrorisme, enfin l'amélioration des conditions de vie et de travail du militaire seront les principaux axes de la politique en matière de défense et de sécurité que les nouvelles autorités soumettront aux états généraux de l'armée.

Je prends l'engagement d'améliorer la situation des militaires retraités y compris le problème des services rendus.

UN GABON À L'ABRI DU BESOIN

Préparer l'avenir

« *Il n'est de richesse que d'hommes.* » (Jean Bodin)

Village après village, maison après maison, j'ai sillonné les nombreuses contrées de notre Nation. J'ai entendu, puis perçu les criantes souffrances des Gabonaises et Gabonais partout sur le territoire. Les richesses de notre pays, nous les percevons tous les jours, mais elles ne servent qu'à assouvir les intérêts de ceux qui nous dirigent, tandis que le peuple demeure clandestin du développement et de la croissance.

Nos besoins élémentaires, l'accès à l'eau, à l'électricité, à l'éducation et à la santé sont à l'abandon depuis longtemps. J'ai pris acte de toutes les souffrances de notre peuple, et je suis aujourd'hui déterminé à répondre aux plus profondes aspirations des familles gabonaises et de notre jeunesse oubliée.

Loger, nourrir, soigner et éduquer notre peuple sont les premières pierres de la Maison que je construirai pour tous mes compatriotes, et c'est en investissant en vous, hommes et femmes, peuple de la Nation gabonaise, que nous y parviendrons. Vos besoins essentiels sont ma priorité absolue.

Pensez à ce que nous pouvons faire ensemble afin de reconstruire notre Nation. Nous avons le devoir de laisser à nos enfants, et aux générations qui suivent un monde meilleur.

Je ne recherche pas qu'un simple bulletin de vote. Je cherche à être accepté par le peuple, comme représentant de ses volontés.

“

Je mettrai un accent particulier sur l'éducation des femmes, qui représentent plus de 50 % de notre population, afin de leur assurer un emploi à la mesure de leurs besoins et aspirations ainsi qu'un meilleur équilibre homme-femme...”

GOUVERNANCE SOCIALE

Ma conviction profonde est que le Gabon ne connaîtra jamais un niveau de développement équivalent à celui des autres pays avancés s'il n'investit pas d'abord dans ses propres ressources humaines. C'est ce qu'a fait, avec le succès que l'on connaît, un pays comme le Japon, qui ne dispose de presque aucune richesse naturelle (pétrole, minerais). Pour avoir des hommes et des femmes capables de relever ce défi, nous devons absolument investir massivement sur l'Homme et son avenir, d'autant plus que le pays compte moins de 2 millions d'âmes.

Toute politique qui ne privilégie pas l'Homme dans toutes ses dimensions est vouée à l'échec. Cela signifie que les Gabonais doivent être placés au cœur des programmes de développement, que tous les citoyens en aient conscience et bénéficient de l'exécution de ces programmes.

“

L'enseignement supérieur et la recherche constituent aussi, à mes yeux, une priorité absolue. L'université du XXI^e siècle ne saurait continuer à fonctionner avec les outils du siècle dernier. Il est temps que nos universités sortent de cette spirale de grèves qui ponctuent les années académiques depuis plusieurs années.”

Éducation

Pour ces raisons, je veux bâtir une société de l'excellence et du mérite. Je compte partir des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui fixent l'éducation obligatoire jusqu'à 16 ans. En me fondant sur la spécificité du Gabon, je propose que l'éducation soit gratuite sur toute l'étendue du territoire gabonais jusqu'à cet âge de 16 ans. Il nous faudra naturellement construire des infrastructures scolaires tout en renforçant les capacités d'accueil des établissements existants. Il faudra aussi procéder au recrutement d'urgence d'enseignants. **Notre pays en a grand besoin et nous en avons les moyens.**

Mon ambition, pour notre pays, est de placer les Gabonaises et les Gabonais au début, au milieu et à la fin de notre politique de développement. Cette politique, au centre de laquelle se trouvent prioritairement les jeunes, est une nécessité impérieuse si nous voulons

progresser qualitativement vers des lendemains meilleurs. D'où l'intérêt de leur procurer une éducation et une formation professionnelle à la hauteur des défis. Il est du devoir et de la responsabilité de l'État de mettre en place un système éducatif qui leur assure un épanouissement certain. C'est cette éducation qui leur permettra d'être utiles à la nation et de devenir des citoyens du village planétaire qu'est désormais le monde. Mais quelle éducation pour atteindre cet objectif, au-delà de l'accès au marché du travail ? Et avec quel type d'enseignement ?

Répondre à ces questions, c'est avancer les solutions aux problèmes que connaissent notre système éducatif et notre pays. Pour s'en sortir, la priorité absolue doit être accordée à l'éducation. À l'enseignement préscolaire et primaire tout d'abord, parce que c'est là que sont édifiées les bases du savoir. Nous devons aussi porter notre attention vers les autres niveaux d'enseignement : secondaire général, technique et professionnel, supérieur. De ces enseignements dépend la maîtrise des technologies modernes et du savoir nécessaires au progrès économique et social du Gabon.

Parler aujourd'hui de réforme du système éducatif devient banal, tant cet impératif a été toujours annoncé et jamais réalisé. J'invite d'ores et déjà le monde enseignant à s'approprier ce projet pour qu'ensemble nous posions définitivement les jalons d'une véritable école moderne. Je suis conscient du fait que la place, le rôle et l'attractivité de la fonction de l'enseignant doivent être réhabilités. Le métier d'ensei-

gnant doit être correctement repensé et non plus marginalisé. La société moderne que j'ambitionne ne peut se satisfaire d'approximation dans ce secteur essentiel. Le monde évolue et le savoir avec.

Je mettrai un accent particulier sur l'éducation des femmes, qui représentent plus de 50 % de notre population, afin de leur assurer un emploi à la mesure de leurs besoins et aspirations ainsi qu'un meilleur équilibre homme-femme, en revisitant l'approche du genre et en l'intégrant dans notre conception de la vie et de la société. Je m'engage également à limiter les classes à trente-cinq élèves. Dorénavant, il devrait y avoir une école proche du domicile de chaque élève en zone urbaine comme en zone rurale.

La promotion des femmes est un impératif de développement. Elle répond à la nécessité de donner un contenu réel à la notion de famille. Il s'agit moins de féminisme que de construire ensemble un modèle de société dans laquelle la complémentarité de l'homme et de la femme soit une réalité, aussi bien dans le ménage, dans les services que dans les entreprises et dans nos institutions.

Nous devons offrir à chaque jeune, homme ou femme, un métier. C'est ce que le Bénin a fait, au point d'exporter ses compétences. Le déficit de qualification est à l'origine du chômage des jeunes et des femmes.

L'enseignement supérieur et la recherche constituent aussi, à mes yeux, une priorité absolue. L'université du XXI^e siècle ne saurait continuer à fonctionner avec les outils du siècle dernier. Il est temps que nos universités sortent de cette spirale de grèves qui ponctuent les années académiques depuis plusieurs années. Aussi me paraît-il nécessaire de commencer par donner à nos universités une autonomie réelle. Dans un contexte « mondialisé » où la compétition fait rage, nous devons tout mettre en œuvre pour créer les conditions de travail et de rémunération permettant d'attirer les meilleurs enseignants et chercheurs d'ici et d'ailleurs. Dans la perspective de réaliser l'adéquation entre la formation et l'emploi, il importe de créer des passerelles avec le marché du travail, en sorte que le nombre d'étudiants dans les différentes filières soit en adéquation avec la réalité économique et les besoins exprimés. Ce qui devrait se faire à travers la création de partenariats entre les entreprises et le monde de la connaissance. La majorité de nos plombiers sont béninois. C'est la version gabonaise des fameux plombiers polonais en France. Ce n'est ni la faute des Polonais, ni celle des Béninois.

En ce qui concerne l'éducation, je m'engage à :

- refonder le système éducatif à tous les niveaux, après une large concertation nationale. Le système éducatif doit répondre à une exigence de qualité supérieure et à nos valeurs humaines, sociales, spirituelles. Il doit répondre aux besoins de développement économique et social et à la nécessité de former des citoyens animés d'un haut degré de sens moral et de probité, dotés d'un esprit scientifique et d'une forte culture technologique;
- réduire les disparités entre les zones urbaines et rurales et à l'intérieur des zones urbaines. Réduire les taux de redoublement et le chômage des diplômés qui atteint des proportions importantes;
- réduire de manière décisive l'inégalité des chances devant l'instruction, qui s'opère à un double niveau: exclusion des enfants qui ne peuvent pas accéder à l'école, mais aussi persistance et développement d'une école à deux vitesses.



La formation professionnelle doit viser deux objectifs :

- offrir un métier aux femmes et aux jeunes afin de leur permettre de tenter l'aventure de l'industrie, de l'entreprise privée et de la réussite ;
- mettre à la disposition des entreprises un personnel qualifié et adapté à leurs besoins.

Pour répondre à ces priorités, j'engagerai une politique de formation professionnelle volontariste, concernant prioritairement les femmes et les jeunes en difficulté.

Santé

« *Un esprit sain dans un corps sain.* »

La faiblesse des infrastructures sanitaires, le manque de personnel, la pénurie des médicaments, la résurgence de maladies telles que la lèpre et la tuberculose, la persistance des pandémies (SIDA) et des endémies (paludisme) constituent la tendance lourde du tableau peu reluisant de notre système de santé publique.

Je fais miens les objectifs de l'ONU et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui visent une santé pour tous, en tenant évidemment compte des réalités du Gabon. Il va falloir, par exemple, redéfinir un cadre de coexistence efficace entre les cliniques privées et les hôpitaux publics. Les zones rurales ne doivent pas être les parents pauvres du système de santé. Voilà pourquoi nous devons, avec les spécialistes de ce domaine, imaginer une politique de santé originale. Peut-être devrions-nous même envisager un système de santé à deux vitesses avec la possibilité d'une gratuité intégrale en zone rurale ? Le débat reste ouvert.

Dans tous les cas, des ruptures salvatrices en matière de santé consistent à :

- entreprendre une évaluation complète du système de santé, afin de lutter efficacement contre les endémies et épidémies et de permettre l'accès de tous aux soins de santé, en particulier pour les populations et dans les provinces les plus défavorisées ;
- promouvoir l'équité dans l'affectation des ressources publiques entre les différentes provinces du pays ;
- réorganiser la pyramide sanitaire au niveau national en vue de rééquilibrer la répartition des personnels et des infrastructures entre les différentes provinces ;
- repenser la hiérarchie des priorités dans l'allocation des ressources publiques, en mettant l'accent sur la prévention primaire ;
- réduire de manière décisive l'impact de tous les mécanismes inégalitaires devant la maladie.

Eau et lumière pour tous

Le Gabon est un pays d'eau. Il est anormal que le pays ne dispose pas suffisamment d'eau potable pour couvrir ses besoins, d'autant plus qu'il s'agit d'un impératif de vie et de santé.

Par ailleurs, il me paraît impérieux de développer une politique énergétique globale, maîtrisée et intégrée. Le Gabon dispose en effet de plusieurs options sur le plan énergétique. À mes yeux, le véritable défi qu'il nous faut relever ensemble est d'établir des synergies entre les différents types d'énergies dont dispose le pays (biomasse, hydroélectricité, mini-centrales locales, pétrole, gaz, solaire et éolien), afin de parvenir à une gestion rationnelle moderne et maîtrisée. Ma conception et mon projet visent résolument à faire le lien entre maîtrise de l'énergie et gestion de l'eau pour le bien-être de tous les Gabonais.

Logement social

Ma conviction profonde est que dans notre pays, avec sa faible population et les moyens dont il dispose, chaque Gabonais devrait pouvoir bénéficier au moins du gîte et du couvert. Se loger décemment et manger à sa faim est un impératif. Mais pour la réalisation efficiente de cet impératif social, il importe de se pencher sérieusement sur la mise en place d'un véritable plan cadastral, sur la question foncière et sur les mécanismes de financement, qui constituent les principaux freins au développement d'une bonne politique de l'habitat et du logement.

J'entends pour ce faire proposer une loi qui reconnaisse et protège les droits fonciers légitimes et qui allège la procédure d'immatriculation des parcelles. Il me paraît aussi nécessaire de mettre en place, avec le concours du secteur privé, un mécanisme de refinancement qui pourra garantir l'octroi par les banques de prêts bonifiés. La Société nationale immobilière (SNI) doit être impérativement restructurée et proposer une forme d'assistance à la construction de logements avec la viabilisation de parcelles de terrain et la tenue d'un plan cadastral. Les compétences de l'agence nationale de l'Urbanisme et des Travaux topographiques (ANUTTC) doivent être revisitées.

Protection sociale

À mes yeux, la protection sociale est le ciment de la nation gabonaise, car il s'agit d'une solidarité intergénérationnelle.

► **Je préconise donc la mise en place d'amortisseurs sociaux qui permettent de garantir :**

-
- le droit aux soins médicaux ;
 - le droit à la vie et à la dignité humaine ;
 - le droit à la protection de la mère et de l'enfant, notamment l'objectif visant à réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (OMD) ;
 - le droit des personnes handicapées à une vie digne.

Rappelons qu'avant la création de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAM-GS), la sécurité sociale au Gabon était constituée de 3 systèmes qui géraient chacun les risques sociaux de leurs assurés respectifs. Le financement de la sécurité sociale se faisait essentiellement sur la base des cotisations (employeurs/employés) ou sur les majorations et pénalités encourues pour cause de retard de paiement des cotisations. À aucun moment le Code de la sécurité sociale ne prévoyait un quelconque financement par l'État des ressources de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Avec l'avènement de la CNAM-GS, les mêmes mécanismes de financement demeurent. En tout état de cause, le principe du régime d'assurance maladie est une bonne chose dans le cadre de la solidarité nationale. Mais un audit sur le financement des structures sanitaires sera indispensable pour avoir une lisibilité sur la gestion des fonds publics alloués à ces hôpitaux.

Je propose donc de refonder tout le système de protection sociale des Gabonais, qu'ils soient issus du secteur privé, fonctionnaires, indépendants ou économiquement faibles, par :

► **la création de caisses spécialisées par groupe de risques, à savoir :**

-
- | | |
|---|--|
| → une Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) pour la gestion des risques maladie et maternité; | → une Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) pour la gestion des risques accidents du travail, maladies professionnelles, invalidité, pensions de vieillesse, décès; |
| → une Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) pour la gestion des prestations familiales; | |

► **la mise en place d'une structure unique chargée de l'immatriculation et du recouvrement des fonds;**

► **la création de régimes complémentaires et de mutuelles;**

► **l'harmonisation des régimes spéciaux (parlementaires, magistrats, militaires);**

► **l'élargissement des mécanismes de financement de l'assurance maladie en revisitant les niches fiscales qui existent dans le secteur des hydrocarbures ou par la création de taxes sur le tabac et l'alcool;**

► **l'élargissement de l'assiette de cotisation notamment dans la branche pension qui est structurellement déficitaire;**

► **l'harmonisation des dispositifs législatifs et réglementaires qui régissent les salariés du secteur privé, les agents publics de l'État et des collectivités locales;**

- ▶ l'investissement en matériel, en médicaments, et la formation du personnel dans les structures médicales publiques pour améliorer l'offre de soin ;
-
- ▶ le relèvement des pensions les plus faibles ;
-
- ▶ l'augmentation de l'assistance aux personnes démunies et du montant des allocations familiales.
-

Culture

La culture est la clef de voûte de la cohésion nationale ; elle est la meilleure affirmation de notre identité et de notre fierté d'être Gabonais. Cette fierté est aussi celle d'avoir pour langue officielle le français. J'entends donner une place particulière aux artistes, en renforçant leur statut, afin que l'artiste gabonais puisse vivre de son art, comme le dit Norbert Epanja. Et comme le dit aussi notre chanteur poète national Pierre Claver Akendengué, « l'art est l'avocat de la créature vivante ». Cette vie mérite que nous la protégeons. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour que les droits à la propriété intellectuelle et artistique soient effectivement garantis et défendus.

J'entends défendre le patrimoine national, matériel et immatériel. Notre action permettra de favoriser :

- la promotion de la langue française auprès de nos partenaires économiques et financiers, notamment par le biais de notre appartenance à l'Organisation internationale de la francophonie ;
- la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel avec l'appui de l'Unesco ;
- la définition des normes et mécanismes nationaux de classement des sites et monuments ;
- la promotion et la vulgarisation des fondements de notre vivre ensemble à travers la systématisation de l'enseignement civique, du primaire jusqu'au baccalauréat ;
- la promotion de nos langues et les valeurs de nos cultures nationales et ancestrales ;
- une meilleure prise en compte de notre histoire commune dans les manuels scolaires ;
- la garantie de la liberté de création artistique ;
- l'encouragement du mécénat par de nouvelles incitations fiscales, notamment en faveur des fondations privées ;
- la garantie de la protection des œuvres et créations des artistes gabonais.



En résumé, citons le grand homme de culture Aimé Césaire: « Nous devons plonger dans nos racines pour atteindre l'universalité. » S'agissant du dialogue social et de la culture du consensus, je m'efforcerai de les favoriser comme mode de prévention et de règlement des conflits et d'élaboration de politiques de développement.

Sport

Je pense qu'il est essentiel de:

- promouvoir le sport pour la santé;
- renforcer le développement du sport à l'école comme élément de base de la politique sportive;
- favoriser le développement d'infrastructures sportives dans toutes les provinces du Gabon;
- préciser les règles régissant les relations entre l'État et les fédérations des différentes disciplines pour assurer une régulation transparente et équitable.

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Finances publiques

“

C'est un principe indiscutable: les ressources financières nationales doivent être mises au service de l'État et du développement de la nation.[...] Je suis déterminé à remettre les finances publiques et les administrations qui en ont la charge au service du pays et de son développement.”

C'est un principe indiscutable: les ressources financières nationales doivent être mises au service de l'État et du développement de la nation. À cet égard, l'urgence de la situation commande la mise en œuvre immédiate d'un certain nombre de mesures, d'économiser sur les dépenses et de réaliser un meilleur recouvrement des recettes afin de financer notre programme prioritaire.

Les plus importantes de ces mesures seront:

- la diminution significative du train de vie de l'État, qui passera notamment par la suppression des multiples agences budgétivores créées depuis 2009 et

- placées, sans aucun contrôle direct, sous l'autorité de la présidence de la République;
- la diminution drastique des budgets de la présidence de la République et des corps constitués;
 - la réduction des coûts de fonctionnement des palais présidentiels de Libreville et de l'intérieur du pays (ces derniers pourraient devenir des résidences pour les hôtes de marque nationaux et étrangers de passage);
 - la réduction des dépenses des départements ministériels (voitures, huissiers, matériel, etc.);
 - l'identification exhaustive des avoirs de l'État à la BEAC, dans les banques commerciales nationales et dans les banques à l'extérieur du Gabon;
 - le retour à l'unicité de la caisse de l'État et la fin de l'utilisation des procédures de paiement des créances de l'État par des tiers autres que la Banque centrale.

Je suis déterminé à remettre les finances publiques et les administrations qui en ont la charge au service du pays et de son développement. Voilà pourquoi je m'engage à soutenir l'économie nationale, notamment par la restauration de la Direction générale des marchés publics et de celle du contrôle budgétaire ainsi que par l'application stricte du Code des marchés publics pour tout ce qui concerne les commandes publiques: le paiement des dettes aux entreprises privées; les remboursements de TVA due aux entreprises; le paiement des arriérés de dette intérieure ainsi que le paiement à terme échu du service de la dette intérieure. Je m'engage à soutenir l'activité des entreprises à travers la sécurisation des projets d'infrastructure à financements extérieurs. Pour cela, il conviendra d'assurer la disponibilité des contreparties nationales.

Le Gabon a signé et ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption du 31 octobre 2003, mais il n'applique pas ce texte. Je m'engage à faire respecter cette convention et à **lutter fermement et résolument contre la corruption, la fraude et le détournement des deniers publics**, notamment en rendant plus autonome, transparente et indépendante la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite. Je fais le choix de la discipline et de la compétence.

Pour mettre ce choix en œuvre, il conviendra de revoir sans délai le cadre budgétaire global afin que la loi de finances redevienne un document de planification économique et financière et non plus un simple instrument comptable. Contrairement à la pratique de ces dernières années, notamment dans le secteur pétrolier, je veillerai à ce que toutes les ressources publiques soient absolument inscrites au budget de l'État et effectivement versées au Trésor public au nom du sacro-saint principe de l'unicité de caisse. L'engagement et le paiement des dépenses doivent être conformes au budget voté par le Parlement, dans le respect des procédures législatives et réglementaires en vigueur.

Au-delà des dépenses excessives et mégalomaniaques du régime (Marina, éléphants blancs, châteaux, Akanda Beverly Hills, golfs, avions, voitures de luxe, destruction de monuments historiques et d'hôpitaux, etc.), des détournements massifs de deniers publics, notamment ceux révélés par le site Mediapart, ont été opérés au Gabon. Je m'engage à solliciter le concours de partenaires techniques et financiers du Gabon (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Banque africaine de développement, Union européenne, Agence française de développement) pour procéder à l'audit objectif de la gestion des ressources publiques du Gabon et rouvrir au bénéfice de l'État gabonais les dossiers tels que Delta Synergie et celui des « biens mal acquis ». Ma détermination sera d'autant plus forte que mon nom a été cité dans ce dossier et repris par la presse à la solde du pouvoir, avec la volonté manifeste et ciblée de me salir, d'avilir et de nuire à tous ceux qui veulent un Gabon réformé.

Par ailleurs, il me paraît nécessaire d'instruire la communauté nationale sur l'utilisation des 18 000 milliards de FCFA de ressources dont a disposé le pouvoir pendant 7 ans. La Cour des comptes a été incapable de remplir sa mission avec le minimum d'indépendance requis.



Emploi

Une politique de l'emploi à moyen et long terme a été exposée dans le cadre de nos projets d'investissement dans l'homme. L'emploi à court terme doit figurer parmi les priorités des gouvernants de la Nouvelle République, avec le lancement de grands travaux et l'examen en profondeur de la politique de l'emploi, suivi d'une réforme audacieuse. Le Code du travail sera revisité afin de l'adapter aux exigences de ce domaine en pleine mutation. La réforme indispensable passe aussi par celle de l'Office national de l'emploi qui sera restructuré pour mieux répondre à la mission première que l'État lui a assignée. Nous devons absolument améliorer les instruments de lutte contre le chômage qui touche particulièrement les plus fragiles, notamment les jeunes. « Comment valoriser nos campagnes qui se vident inexorablement de jeunes si ce n'est par l'agriculture ou le tourisme ? », se demande à juste titre un de nos compatriotes. « Pourquoi, propose un autre, ne pas "gaboniser" le commerce de proximité et le commerce de la friperie, "moutouki", comme c'est le cas en Guinée équatoriale ».

Développement d'une économie de production

L'État devra jouer un rôle moteur dans l'accélération de la croissance, l'emploi et le développement économique et social. Il fera de la création de richesses et de la lutte contre les inégalités sociales un axe majeur de ses interventions.

Je suis déterminé à permettre le développement des activités de production de biens et de services par des entreprises privées dans un environnement compétitif, attractif et offrant toutes garanties de sécurité et de stabilité, notamment juridique, dans un esprit de partenariat public-privé (PPP). Pour ce faire, j'entends :

- ▶ assurer la sécurité, la stabilité et l'attractivité des investissements privés conformément aux dispositions pertinentes du droit OHADA ;

- ▶ offrir un accès égal et transparent aux marchés publics, conformément aux meilleures pratiques internationales en la matière ;

- ▶ réformer le Code des impôts pour instaurer une fiscalité qui favorise l'investissement privé en allégeant l'impôt sur les bénéficiaires, et en reportant cette fiscalité sur les dividendes ;

- ▶ créer un fonds de développement des entreprises pour mettre à la disposition des promoteurs nationaux les capitaux disponibles pour la création et le développement d'entreprises, notamment à l'intérieur du pays.

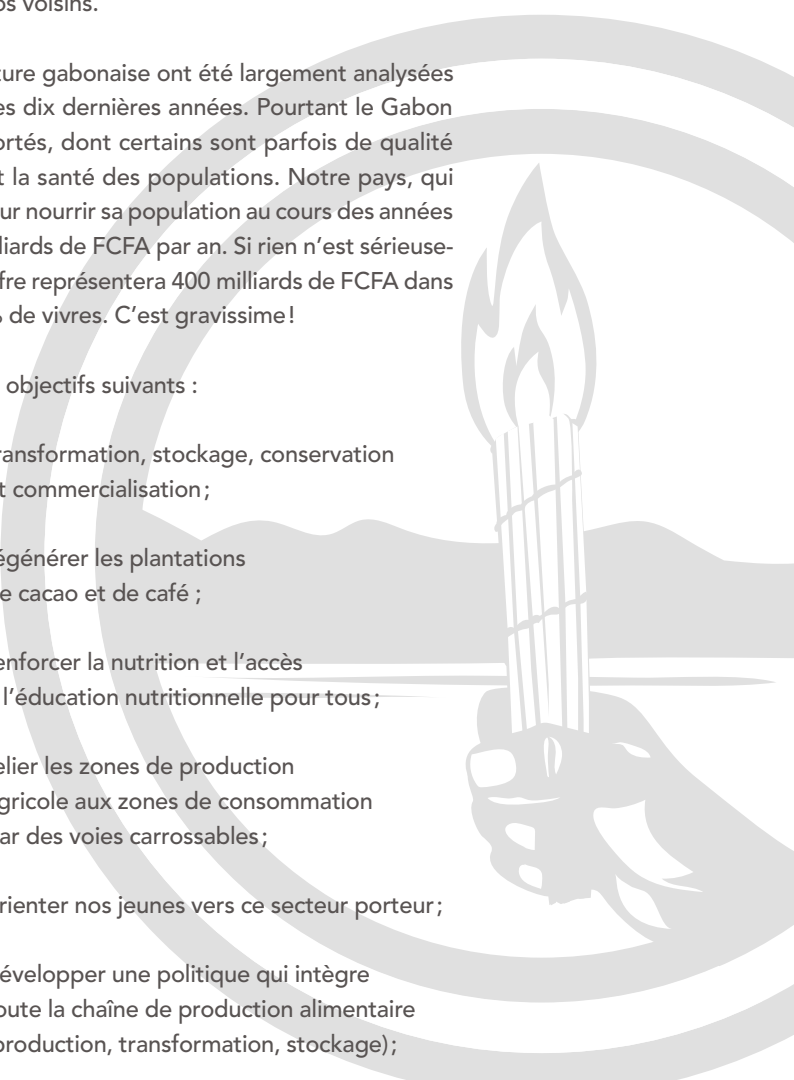
La question de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

Dans un effet d'annonce, le développement agricole a été proclamé priorité nationale sans qu'aucun moyen conséquent n'ait été affecté à ce secteur. Est-il utile de rappeler que, contrairement à notre voisin immédiat le Cameroun, notre pays est incapable de nourrir sa population ? Il dispose pourtant de presque 100 % de terres arables quasiment non cultivées. De surcroît, le Sud-Cameroun agricole et le Nord-Gabon ont les mêmes terres, le même climat et les mêmes populations (Fangs): quel paradoxe ! À cet égard, je n'hésiterai pas à solliciter les conseils de nos voisins.

Les politiques et stratégies menées en faveur de l'agriculture gabonaise ont été largement analysées dans les ateliers, colloques, études et forums au cours des dix dernières années. Pourtant le Gabon est aujourd'hui envahi par les produits alimentaires importés, dont certains sont parfois de qualité douteuse, mettant en péril nos exploitations agricoles et la santé des populations. Notre pays, qui importait annuellement pour à peine 1 milliard de FCFA pour nourrir sa population au cours des années 1960, est aujourd'hui obligé de déboursier près de 300 milliards de FCFA par an. Si rien n'est sérieusement entrepris pour renverser la tendance actuelle, ce chiffre représentera 400 milliards de FCFA dans quelques années. Selon la FAO, le pays importe déjà 80 % de vivres. C'est gravissime !

Face à ce grand défi, le Gabon doit mettre l'accent sur les objectifs suivants :

- promouvoir la maîtrise de l'eau, l'accès à l'eau potable et à l'électricité en milieu rural ;
- intensifier et diversifier les productions agricoles ;
- améliorer les infrastructures rurales de transport (construction de routes et de ponts) ;
- créer un mécanisme pour financer l'agriculture (crédit rural) ;
- protéger nos plantations contre les ravages des éléphants ;
- assurer la sécurité alimentaire à travers une contribution des ressources halieutiques et forestières ;
- renforcer les capacités des acteurs (structures d'appui et producteurs) ;
- valoriser les productions végétales, animales et halieutiques :
- transformation, stockage, conservation et commercialisation ;
- régénérer les plantations de cacao et de café ;
- renforcer la nutrition et l'accès à l'éducation nutritionnelle pour tous ;
- relier les zones de production agricole aux zones de consommation par des voies carrossables ;
- orienter nos jeunes vers ce secteur porteur ;
- développer une politique qui intègre toute la chaîne de production alimentaire (production, transformation, stockage) ;
- renforcer le cadre législatif et réglementaire pour le rendre plus attractif et plus incitatif pour tous les acteurs des filières agricoles, d'élevage et de pêche et mieux protéger les consommateurs.



Certes, ces mesures ne seront pas toutes aisées à mettre en œuvre. Elles impliquent une professionnalisation du ministère de l'Agriculture et des Structures: la science et la technologie doivent être mises au service du développement. Il s'agit notamment d'éviter la politisation à outrance de ce secteur, comme c'est le cas aujourd'hui avec le fameux programme « Graine » qui n'a été validé par aucune étude socio-technico-économique préalable, mais que tous les responsables du parti au pouvoir, évoquent dans tout le pays, sans impliquer au départ les services techniques compétents.

Fidèle à sa politique du « grand large » et de mépris de ce qui est gabonais, le pouvoir établi veut maintenant copier ce qui se fait en Malaisie sans même jeter un coup d'œil sur la « success story » de notre voisin immédiat camerounais.

Je m'engage à mettre en œuvre les mesures prioritaires suivantes :

▶ **la relance immédiate du Programme national de sécurité alimentaire avec l'appui de la FAO, de la Banque mondiale, du NEPAD, de la BAD;**

▶ **le renforcement des capacités des structures d'appui et d'encadrement des paysans et petits producteurs;**

▶ **le renforcement des capacités de structures de formation pratique et l'insertion des jeunes, des femmes et des retraités sans ressources dans les activités agricoles;**

▶ **la mise en place d'un dispositif financier permettant de :**

→ soutenir tous les exploitants, les organisations professionnelles agricoles existantes dans la diversification et/ou l'extension de leurs activités agricoles,

→ permettre aux jeunes diplômés, notamment ceux de l'École nationale de développement rural et de l'Institut national de sciences agronomiques et de biotechnologies (INSAB-USTM) de créer, individuellement ou collectivement, des exploitations agricoles modernes dès la fin de leurs études;

→ installer des jeunes, des femmes et des retraités sans ressource sur les périmètres agricoles aménagés et protégés;

▶ **l'appui au développement des filières de transformation, de distribution et de commercialisation des produits agricoles;**

▶ **la mise en place d'un dispositif fiscal spécifique destiné à attirer les investisseurs privés pour favoriser le développement de l'agro-industrie;**

▶ **le développement de normes et standards nationaux;**

▶ **la mise en place de mesures législatives et réglementaires courageuses autour :**

→ d'un programme de réformes sectorielles agricoles;

investissements agricoles en République gabonaise et N°023/2008 relative à la politique de développement agricole durable en République gabonaise.

→ des programmes ciblés d'investissements;

→ du dispositif de protection des consommateurs sur la base des lois N°022/2008 portant code des

La gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement

Je souhaite mettre en place une bonne exploitation et une gestion des ressources naturelles compatibles avec la protection de l'environnement.

Le Gabon est, de l'avis de tous, un pays richement doté en ressources naturelles. Mais l'opacité qui entoure la gestion de ces ressources rend toute projection hasardeuse. Je veux développer des partenariats public-privé et appliquer les principes de gestion durable à l'ensemble des ressources naturelles du pays, renouvelables ou non. Autrement dit, je mettrai en œuvre des mesures, des processus et des modalités de gestion des ressources naturelles visant le maintien de l'équilibre des écosystèmes, au profit des utilisateurs actuels et pour assurer la transmission des ressources naturelles dans les meilleures conditions possibles à ceux qui viendront après nous.

Que ce soit dans les domaines minier, pétrolier, forestier, dans la pêche, l'élevage ou la gestion des ressources en eau et en énergie, je mettrai en place des plans stratégiques, qui seront déclinés en plans d'actions opérationnels. Ces plans seront conçus et mis en œuvre avec l'appui de l'ensemble des parties prenantes (administrations sectorielles, opérateurs privés, société civile, communautés locales et scientifiques). Pour chacune des ressources identifiées, je réformerai les dispositions juridiques et réglementaires existantes afin d'adapter le corpus légal à la réalité et à nos objectifs. Il nous faudra notamment créer une métabase de données digitale et géoréférencée avec des nœuds périphériques renvoyant à chacune des ressources identifiées, impliquer l'ensemble des intervenants et/ou assurer une participation publique dans le processus de planification, définir les zones et leurs affectations respectives et, enfin, mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation inclusifs.

Infrastructures et grands travaux

La bonne gouvernance économique et environnementale passe par la construction d'infrastructures de base, cohérentes et reliées entre elles pour structurer (« vertébrer » selon les propres mots de l'Union européenne) le Gabon et aménager le territoire national. Le développement économique et social est aujourd'hui indissociable de la qualité du système de transport.

Toutes les cités côtières du pays sont depuis longtemps alimentées au gaz naturel, jadis brûlé en torchère, tandis que des barrages hydro électriques couvrent les autres provinces, à l'exception de l'Ogooué Ivindo et du Woleu-Ntem. Pourtant, il est prévu ou annoncé depuis longtemps que le barrage de l'Okano, près de Mitzic, devrait combler ce retard. Je m'engage à régler cette question et à trouver les financements extérieurs nécessaires. Quant aux villages, il faut systématiser et rationaliser leur électrification (biomasse, solaire, éolien, microbarrage) ainsi que l'hydraulique villageoise. L'égal accès de tous à l'eau et l'électricité doit être le point de départ de notre objectif de développement durable.

Depuis l'accession de notre pays à l'indépendance, le chemin de fer Transgabonais, véritable colonne vertébrale du pays, est l'une de ses plus grandes réalisations. Pour autant, les autres infrastructures de transport n'ont pas suivi, notamment s'agissant de l'aménagement des fleuves et des ports, de la construction des routes (il n'existe aucune autoroute au Gabon, moins de 3 000 km de routes seulement ont été bitumés en 52 ans), etc. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est développer un système de transport intermodal pour désenclaver toutes les provinces. Rattraper le retard accumulé en matière routière passe par la mobilisation d'importantes ressources à court, moyen et long terme, de dix à vingt ans, qui engage les générations futures, pour l'amélioration des voies de communication (mer, fleuve, lagune, terre et air). J'entreprendrai des grands travaux pour à la fois combler l'énorme déficit infrastructurel, relancer l'économie et créer des emplois. Dans la perspective de la construction et de l'entretien du réseau routier local, national et régional, des efforts importants doivent être réalisés. Rappelons que le Fonds d'entretien routier de la seconde génération (FER 2) avait été mis en place pour assurer l'entretien de notre réseau routier (routes bitumées certes, mais aussi routes en terre battue). En 2014, l'entretien routier pouvait en principe compter sur plus de 57 milliards FCFA de ressources. On constate malheureusement que seuls 20,5 milliards ont été affectés au Fonds routier, sans qu'il soit possible de déterminer le montant réellement affecté à l'entretien de notre patrimoine routier. Sa dégradation, très avancée, observée par tous aujourd'hui, témoigne du manque de son entretien.

Enfin, la fusion du Fonds routier avec la fameuse Agence nationale des grands travaux (ANGT) est de nature à mettre en péril l'entretien du réseau routier national, uniquement pour servir les intérêts de cette agence douteuse.

En cette période de « vaches maigres » que le Gabon traverse, il me paraît urgent de préserver le bon entretien de nos routes. Il est impérieux de procéder à la restauration du Fonds d'entretien routier (FER), à la sanctuarisation de ses ressources et à la restitution de leurs compétences techniques en matière routière aux administrations techniques (ministère des Travaux publics et de la Planification).

Le Gabon est abondamment baigné de fleuves et rivières, qui sont aussi des voies de navigation empruntées par les populations depuis la nuit des temps. Il importe de les mettre en valeur, notamment par la signalisation et le balisage fiables des voies d'eaux nationales, l'entretien et le dragage réguliers des cours d'eau et des embouchures et un aménagement de l'Ogooué, pour lui assurer une meilleure navigabilité en amont (jusqu'à Ndjolé et au-delà) – à cet effet, une étude réalisée en 1989 par le gouvernement des Pays-Bas est disponible. Ndjolé par exemple est un véritable carrefour naturel : un nœud routier, ferroviaire et fluvial, situé, comme Boué et Lambaréné, au centre du réseau des transports du pays. Ce sont en effet des passages obligés pour aller dans le Grand Nord, dans le Grand Sud et dans l'Ouest. Il convient donc de tenir compte de ces carrefours importants dans une perspective d'aménagement du territoire et d'interconnexion des réseaux routiers, fluviaux-lagunaires, ferrés, maritimes et aériens du pays.

De même, il est urgent de réaménager certains axes routiers importants oubliés ou laissés à l'abandon. À titre d'exemples illustratifs et non-exhaustifs, citons entre autres : l'axe routier colonial d'accès rapide au Nord du pays par Kougouleu, Meudoneu et Bibasse, l'axe Lébamba-Mbigou-Mimongo-Koulamoutou, l'accès à Guietsou, à Aboumi ou à Cocobeach et bien d'autres encore. Il convient également de désenclaver l'Ogooué Ivindo profond par route et par chemin de fer (axe Mékambo-Makokou-Boué), sans oublier la lancinante question des voiries urbaines qui nécessitent un traitement spécifique, avec notamment la création de nouvelles zones de relogement viabilisées. Il n'y a pas de « si » ni de « mais », et ne me dites surtout pas que ce n'est pas possible, car si nous en avons la volonté, nous trouverons les moyens, je peux vous l'assurer. Nous saisisons la Banque Mondiale, la BAD, l'UE/FED, l'AFD, etc.

La question pétrolière

Le Gabon étant considéré à tort comme un pays producteur mature et non plus comme un pays d'exploration, les investisseurs ont une certaine tendance à se placer dans une logique de « récolte » des réserves en place et non plus dans celle d'acquisition de réserves. Il faut les faire changer d'avis. Pour preuve, en 2014, certaines sociétés internationales étrangères, qui cherchaient à prouver l'existence dans le golfe de Guinée d'un système pétrolier pré salifère similaire à celui du Brésil, ont signé neuf (9) contrats d'exploration et de partage de production (CEPP) à la suite du lancement d'un appel d'offres concernant uniquement les blocs de l'offshore profond/ultra profond. Ce fut un grand succès. C'est dire que la stratégie pétrolière du Gabon mérite d'être analysée et revisitée, notamment en ce qui concerne le gaz en offshore profond.

Par ailleurs, la définition des contours des responsabilités de Gabon Oil Company (GOC), dont la création avait suscité beaucoup d'espoir avant de sombrer dans une gestion calamiteuse, doit être reconsidérée à la lumière des expériences heureuses ou non des sociétés nationales de la sous-région.

De fait, les sociétés nationales doivent plutôt porter judicieusement les investissements de l'État actionnaire et optimiser leurs revenus selon une approche de gestion et de suivi financier performant, sans pour autant empiéter sur les opérations de contrôle et de régulation dévolues à l'État souverain (ARSH et DGH).

En tout état de cause, il importe de créer un climat de confiance pour les investisseurs, qui sont de précieux partenaires. Ce n'est malheureusement pas le cas aujourd'hui, dans la mesure où les gourous incompetents qui se sont appropriés tous les pouvoirs de l'État ne visent qu'à arnaquer et extorquer les entreprises, qui de ce fait quittent le pays ou licencient massivement les Gabonais.

L'après-pétrole : « semer le pétrole »

Le pétrole étant une ressource épuisable et non renouvelable, il convient de « semer », dès à présent, les ressources qui en résultent pour préparer l'après-pétrole. À cet effet, le Gabon a besoin de mettre en œuvre une politique volontariste de diversification de son économie et d'accroissement de sa production hors pétrole, qui prenne en compte ses avantages comparatifs et son potentiel naturel : agriculture, pêche, élevage, industrie et services. J'entends mettre en place une politique de développement de filières d'activités d'avenir, à travers des incitations fiscales et un accompagnement institutionnel. Cette politique concernera prioritairement les industries de transformation, l'agriculture, le tourisme, les services, l'élevage et l'agro-industrie ainsi que la pêche et l'aquaculture.

Un accent particulier sera mis sur la lutte contre la pêche illicite en haute mer territoriale, ainsi que dans nos fleuves et rivières, afin d'éviter la surpêche et l'épuisement de nos stocks.

Ces filières bénéficieront d'une fiscalité attractive et d'une politique d'aide à l'exportation.



Soutien au développement des PME/PMI

Ce sont les Européens qui ont construit l'Europe. Ce sont les Américains qui ont développé l'Amérique. Ce sont les Asiatiques qui ont développé l'Asie (Japon, Chine, Inde et Corée). L'Afrique ne se développera pas sans les Africains eux-mêmes, et ce seront les Gabonais qui construiront le Gabon. C'est pourquoi la création d'entreprises gabonaises est la meilleure réponse à la nécessaire diversification de notre économie. Nous entendons mobiliser une part substantielle des dividendes de l'État pour la création d'entreprises au Gabon, par des Gabonais, et créer les conditions favorables à leur épanouissement, notamment en faisant appel aux partenariats public-privé (PPP).



La valorisation du patrimoine naturel

Fidèle à tous les engagements internationaux du Gabon, notamment ceux liés à la Déclaration de Rio de Janeiro en 1992 et aux trois Conventions internationales Rio + 20 qui en sont issues (changement climatique, biodiversité, lutte contre la désertification) et aux tout récents accords de la COP21, j'entends valoriser significativement notre formidable patrimoine naturel du Bassin du Congo.

Je m'engage à poursuivre la mise en place d'un cadre institutionnel, législatif et réglementaire favorable au développement d'un tourisme écologiquement compatible; élaborer une législation relative à la bio-prospection, aux ressources génétiques et au partage des bénéfices issus de la recherche afin de prévenir la bio-piraterie; mettre en place une fiscalité écologique; encourager la formulation et l'adoption d'un cadastre rural qui permettra de délimiter les terroirs villageois et de sécuriser le foncier traditionnel, en tenant compte, notamment, de la valeur des habitats naturels et de la faune, ainsi que des objectifs de protection et d'aménagement; assurer l'équilibre entre l'homme et la biosphère, car la protection de la nature ne doit pas se faire au détriment de l'homme (Jean-Bernard Mambani relève qu'en 2011, la brigade de chasse des Eaux et Forêts du cantonnement de Mandji dénombrait 8 000 éléphants pour 5 000 habitants, accroissant les conflits entre villageois, éléphants et services des Eaux et Forêts); impliquer les populations locales dans la gestion des ressources naturelles; développer un programme d'infrastructures en périphérie des parcs nationaux et inclure des clauses sociales d'insertion dans l'ensemble des projets en périphérie de ces parcs; développer un programme de formation aux différents métiers du tourisme; enfin, intégrer la responsabilité environnementale et sociale dans la politique nationale des marchés publics et la charte des investissements.

En conclusion

VOICI LES DIX GRANDES PROPOSITIONS CONCRÈTES QUE JE SOUMETS EN PRIORITÉ À L'ATTENTION DE MES AMIS DE L'OPPOSITION ET À TOUS MES COMPATRIOTES.

1. Je rendrai l'école obligatoire et gratuite jusqu'à 16 ans et je réformerai le système éducatif, pour que chaque jeune fille et jeune garçon bénéficie d'une formation de qualité dans tous les domaines, et notamment dans les domaines scientifiques et technologiques. Je construirai des écoles et j'améliorerai significativement la condition de l'enseignant.
2. Je construirai des dispensaires et des centres de santé, y compris en zone rurale, dirigés par des personnels de santé qualifiés, correctement rémunérés et disposant suffisamment de médicaments.
3. Je développerai un système de transport de qualité (routes, rail, voie fluviale, maritime et aérienne) ainsi qu'un grand programme d'aménagement du territoire, de sorte que tous les Gabonais aient un accès égal à l'eau et à l'électricité ainsi qu'à un logement décent.
4. J'entreprendrai des réformes institutionnelles audacieuses, à cet effet j'établirai une véritable démocratie fondée sur l'équilibre des pouvoirs exécutifs et législatifs et sur l'indépendance de la justice et la liberté des médias en vue de faire sortir le Gabon de la peur.
5. Je mettrai en place les conditions d'une bonne gouvernance politique, économique, financière et sociale en réformant l'État et l'administration, en vue d'une gestion rationnelle des finances publiques.
6. Je lutterai résolument contre la corruption et la fraude dans les affaires publiques et mettrai tout en œuvre pour changer les mentalités et bâtir une société gabonaise du mérite et de l'excellence.
7. Je rassemblerai tous les Gabonais épris de justice et de paix afin de mettre en place les conditions pour que la justice indépendante et impartiale juge les méfaits, abus et crimes rituels, en vue d'une réconciliation nationale nécessaire au développement de notre pays.
8. Je décentraliserai effectivement le pouvoir au niveau des provinces, des intercommunalités et des villes, afin de rapprocher les citoyens des décisions, et je doterai les collectivités locales de ressources financières, humaines et matérielles leur permettant réellement d'agir.
9. Je lancerai des programmes de grands travaux et d'investissement publics et privés en vue d'accélérer la croissance économique, développer l'emploi, promouvoir les PME/PMI gabonaises, et les secteurs économiques essentiels et porteurs, tels que : l'agriculture, l'élevage et la pêche, la transformation du bois, le tourisme et l'écotourisme, l'industrie et l'agro-industrie, et les services.
10. J'associerai la société civile (syndicats, ONG, associations, etc.) à la réflexion et à la prise de décision pour mettre en place les réformes nécessaires, à travers des concertations touchant tous les grands secteurs : éducation, santé, sécurité, etc.

Il faut que ça change ! Nous en avons les moyens !

annexe

Le financement de mon projet

Mon projet qui intègre les effets de la conjoncture mondiale caractérisée entre autres par une baisse significative du prix du baril du pétrole, se fonde sur des hypothèses de croissance de notre économie, prudentes et réalistes. L'état d'opacité actuel de la gestion des finances publiques dans notre pays ne permet même pas un accès à la réalité des chiffres ; d'où mon souhait, dès mon élection, de procéder à un audit qui sera rendu public et sur la base duquel nous finaliserons le chiffrage du projet.

Une analyse minutieuse des lois de finances des deux dernières années permet de conclure à des possibilités réelles de réduction substantielle de la dépense publique et à un meilleur recouvrement des recettes. Cette double opération accroîtra les disponibilités budgétaires et permettra, avec les apports bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les apports du secteur privé, le financement de mon projet.

Au titre de la dépense publique

Depuis le début du septennat actuel, on observe dans toutes les Institutions et ministères de la République, la duplication des dépenses par nature, la budgétisation annuelle d'études jamais réalisées, un sureffectif de main d'œuvre non permanente, le rachat annuel de matériels et équipements dont la durée de vie comptable est pourtant de 2 à 3 ans, des investissements programmés, financés et non exécutés, des « aides diverses » fictives ou surévaluées. J'envisage des économies budgétaires par la maîtrise de ces dépenses.

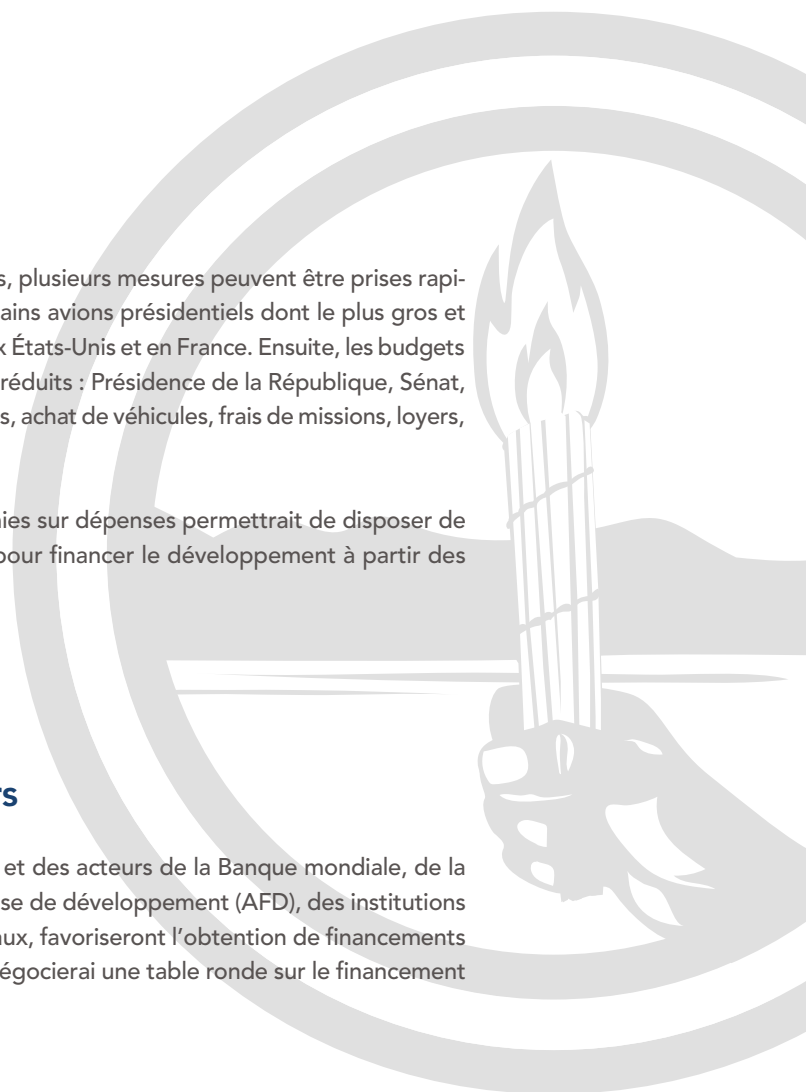
Au titre des mesures immédiates

Afin d'augmenter nos recettes et de limiter nos dépenses, plusieurs mesures peuvent être prises rapidement et facilement, à commencer par la vente de certains avions présidentiels dont le plus gros et des biens immobiliers achetés à l'étranger, notamment aux États-Unis et en France. Ensuite, les budgets de fonctionnement de nos institutions seront également réduits : Présidence de la République, Sénat, Assemblée nationale, ministères (matériels et équipements, achat de véhicules, frais de missions, loyers, salaires de la main d'oeuvre non permanente, etc.).

Le cumul de l'aménagement des recettes et des économies sur dépenses permettrait de disposer de près de 1 000 milliards de francs CFA supplémentaires pour financer le développement à partir des choix prioritaires définis.

Au titre des financements extérieurs

Mon expérience et ma connaissance du fonctionnement et des acteurs de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Agence française de développement (AFD), des institutions de l'Union européenne et des autres partenaires bilatéraux, favoriseront l'obtention de financements conséquents pour le développement de notre pays. Je négocierai une table ronde sur le financement multilatéral de notre économie.



Chers compatriotes,

L'alternance et le changement sont en marche. Rien ne les arrêtera jusqu'à ce que s'ouvre enfin pour notre peuple une nouvelle ère d'espérance, de progrès et de prospérité, de liberté et de responsabilité. Il y va de la dignité du pays et du respect des Gabonais. Je vous invite à marcher ensemble sur ce chemin de la liberté et de la justice.

Le jour de gloire est arrivé!

"Une aurore se lève (...) C'est enfin notre essor vers la félicité!"

Jean Ping

